



Point 4(a) de l'ordre du jour

CX/AFRICA 13/20/6

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Vingtième session

Yaoundé, Cameroun, 29 janvier – 1^{er} février 2013

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE POUR LE CCAFRICA

Document de travail sur l'évaluation du plan stratégique CCAFRICA 2008-2013

INTRODUCTION

Depuis 2008 la communauté du Codex de la région Afrique s'est employée sous la coordination du Ghana et du Cameroun, à mettre en œuvre le plan stratégique du comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (CCAFRICA).

Le Plan stratégique 2008-2013, était principalement axé sur la communication entre les membres du CCAFRICA et les autres organisations du Codex Alimentarius sur la participation active et effective du continent africain aux travaux du Codex Alimentarius et sur la coopération. En vue de la participation relative aux travaux du Codex Alimentarius et l'utilisation des produits du Codex Alimentarius pour l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments en Afrique.

Plusieurs activités ont été effectivement mises en œuvre, certaines d'entre elles continuent de bénéficier d'une attention particulière, parce qu'elles sont associées à des objectifs qui rentent d'actualité.

Certaines activités n'ont pas été réalisées et méritent aujourd'hui qu'une attention leur soit accordée. On pourra ainsi citer :

- La mise en œuvre du processus d'évaluation des risques,
- La production des données et avis scientifiques,
- La sensibilisation des autorités politiques et administratives en vue d'accorder une plus grande priorité aux activités du Codex Alimentarius dans le pays,
- L'élaboration des normes régionales pour l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et une meilleure commercialisation des aliments d'origine africaine,
- L'utilisation des normes Codex pour améliorer les systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments.

Cependant, sur un point de vue global la mise en place du plan stratégique CCAFRICA 2007-2013 a définitivement consacré la présence active et effective du continent africain dans les travaux du Codex Alimentarius qui intéresse la santé de ses populations, son économie et son développement. Mais de multiples défis restent à relever :

- prioriser les activités Codex dans la planification stratégique de pays,
- assurer l'efficacité des structures Codex des pays,
- produire des données et avis scientifiques,
- améliorer effectivement la sécurité sanitaire des aliments dans les pays.

Les activités réalisées :

N°	Objectifs	Activités	Indicateurs d'objectifs vérifiables	Niveau de réalisation	Commentaires
2	Obtenir une participation active et effective de tous les pays de la région à la Commission du Codex Alimentarius et à ses organes subsidiaires, ce notamment au CCAFRICA	2-5 Impliquer tous les pays de la région dans les activités du CCAFRICA.	Points de contact du Codex établis dans les pays de la région	à déterminer le nombre de CCP et de NCC établis. Cependant, tous les pays membres du CCAFRICA ont souvent été invités aux activités de ce dernier	Beaucoup de pays ne participent malgré les invitations adressées et les possibilités de financement. Il serait opportun de les informer d'avantage sur les possibilités de financement.
		2-6 Combiner les sessions du CCAFRICA avec d'autres séminaires et ateliers sur la sécurité des aliments et les questions intéressant la région.	Rapports de séminaires et d'ateliers organisés conjointement avec le CCAFRICA	Au cours de la présente session 2013, un atelier est organisé pour l'efficacité des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments et le Fond fiduciaire du Codex a pris en charge tous les délégués (2 par pays)	Ce type d'atelier est régulièrement organisé en marge des sessions du CCAFRICA.
		2-7 Encourager les pays ayant des intérêts communs à coordonner leurs positions et à les présenter comme position du groupe aux réunions des comités du Codex.	Informations sur les réunions Rapports conjoints et communication avec les pays avant chaque réunion du Codex	La coordination du CCAFRICA tient souvent des réunions de concertation du groupe africain, en marge des sessions de la CAC et de ses organes subsidiaires	De plus en plus l'Afrique présente des positions communes sur les questions d'intérêt commun ou par solidarité à un groupe spécifique de pays concernés par la question. Ceci grâce à la concertation dans le cadre des réunions du groupe africain organisées par la coordination du CCAFRICA.

3	Favoriser le développement et le renforcement des capacités des comités nationaux du Codex Alimentarius et/ou des points de contact du Codex dans les pays membres de la région.	3.1 - Identifier les besoins de renforcement des capacités avec d'autres organisations et rechercher des possibilités de financement.	Rapports de diagnostic des besoins de capacités. Sources possibles de fonds identifiées pour les activités de renforcement de capacités	Rapport sur l'identification des besoins par les pays. La coordination du CCAFRICA initie un programme de coopération technique avec la FAO pour l'appui au renforcement des capacités des comités nationaux et points de contact du Codex Alimentarius pour 3 pays de la sous région Afrique Centrale (Cameroun, la République Centrafricaine et le Gabon).	Le PCT qui est un programme pilote est certes destiné à 3 pays de la sous région Afrique Centrale, mais son extension dans les autres pays de l'Afrique en générale et de l'Afrique Centrale en particulier est prévue. A cet effet d'autres sources de financement doivent être identifiées et explorées. Le PCT dont le protocole d'entente sera signé au cours de la 20 ^e session du CCAFRICA a obtenu un financement de 376000 USD. Le démarrage effectif du PCT est prévu en février 2013.
4	Mettre à profit les capacités techniques et scientifiques existantes des pays membres de la région.	4.1 Identifier et établir une liste de spécialistes et d'institutions compétentes dans la région, à partir des informations fournies par chaque pays susceptibles de fournir appui et avis spécialisés pour le CCAFRICA.	Base de données de spécialistes, d'institutions compétentes	Grace à l'appui technique et financier du AU/BIRA, la coordination CCAFRICA est entrain de constituer une base de données d'experts africains capables de fournir des avis et contributions scientifiques sur des questions mises en débat dans les travaux du Codex Alimentarius. Donner les chiffres	La sélection des experts n'est pas encore optimale. Il conviendrait de sensibiliser des CNC /PCC afin de mieux impliquer dans chaque pays, les universitaires et chercher dans les travaux du Codex Alimentarius. Ces experts ainsi imprégnés constitueront une pépinière de l'expertise codex de la région

5	Assurer la continuité et la pérennité des activités du CCAFRICA	5.1 Préparer un plan d'action biennal à mettre en œuvre entre les réunions du CCAFRICA.	Plan d'action annuel à mettre en œuvre entre les réunions du CCAFRICA	La coordination du CCAFRICA a établi un plan d'action après la mission de transfert de compétence avec le Ghana.	Ce plan d'action est fait sur la base de l'état de mise en œuvre du plan stratégique CCAFRICA en 2011.
		5.2 Réaliser des évaluations périodiques et un suivi des actions programmées dans le plan stratégique.	Rapport annuel du Coordonnateur	Une lettre circulaire a été envoyée au CNC/PCC pour la mise en œuvre du plan stratégique. Un suivi régulier est fait par le Secrétariat Technique.	Les réactions des pays tardant à venir, la coordination a beaucoup de mal à établir le rapport de la mise en œuvre du plan stratégique.
		5.3 Mettre en place des procédures de transmission d'informations pour assurer une meilleure transition de la présidence du CCAFRICA.	Directives relatives à la transmission d'informations pour assurer une meilleure transition élaborées d'ici fin 2008. Un projet doit être présenté à la réunion de 2009	Un guide avait été élaboré à cet effet par la coordination du Ghana	
		5.4 Présenter aux réunions du CCAFRICA un bilan de réalisation dans les domaines clés du plan stratégique.	Rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre disponible à la réunion du CCAFRICA en 2013.	<i>Point 4 de l'ordre du jour de la 20^e session</i>	

6	Obtenir une coopération technique et des moyens de financements pour permettre au CCAFRICA de poursuivre ses activités conformément à ses objectifs	Établir une liste des organisations proposant une coopération technique et financière.	Une base de données d'organisations pouvant fournir un appui technique doit être créée d'ici fin 2008	En dehors de la coopération qui existe déjà et qui se développe entre le CCAFRICA et le Codex Trust Fund, le AU / BIRA et le USDA, d'autres pistes de coopération ont été explorées par la coordination du CCAFRICA : -le programme de coopération technique avec la FAO, -l'harmonisation de la gestion de la sécurité sanitaire des aliments en Afrique avec l'Union Africaine sous financement de l'Union Européenne, -l'harmonisation de la législation alimentaire en Afrique Centrale avec le groupe EAS de l'Union Européenne, -amélioration de l'inspection alimentaire avec le Canada	La coopération exige aussi bien l'implication régionale que sous régionale réelle des Etats. La faible implication des pays peut retarder ou annuler complètement les velléités de coopération.
7	Identifier et classer par ordre de priorité les besoins de la région en matière de SSA et dans d'autres domaines afin de trouver les moyens de les satisfaire	7.1 Identifier les dossiers prioritaires d'ordre économique ou relatifs à la sécurité sanitaire des aliments pour lesquels il existe un consensus entre les pays de la région aux fins d'élaboration de normes Codex.	Rapports sur les réunions des parties prenantes relatives aux priorités économiques et/ou à la sécurité sanitaire des aliments et communiqués aux pays membres d'ici fin 2008	Rapport sur l'identification des besoins par les pays.	

Les activités en cours de réalisation :

N°	Objectifs	Activités	Indicateurs vérifiables	Niveau de réalisation	Commentaires
1.1	Favoriser une communication effective et dynamique entre les membres du CCAFRICA et d'autres régions, d'autres membres du Codex, le Secrétariat du Codex et d'autres organisations concernées.	Accroître l'utilisation des systèmes de communication électronique dans les pays de la région et encourager l'élaboration d'une page Web pour chaque Service central de liaison avec le Codex (réhabilitation du site web CCAFRICA, création de page web pour chaque point de contact Codex)	Sites web opérationnels dans les points de contact du Codex des pays membres d'ici décembre 2008	Les activités d'hébergement et de conception du site web du CCAFRICA sont en cours d'exécution	<p>L'ANOR a demandé à la société publique de télécommunications installée, détentrice de la fibre optique au Cameroun, de concevoir et héberger le site web du CCAFRICA. Cette démarche constitue une solution de très court terme.</p> <p>Pour le long terme, il est question d'étudier en profondeur la faisabilité d'un hébergement définitif pour le site web du CCAFRICA. Cette étude de faisabilité se fera avec l'appui de partenaires</p>
1-2	Favoriser une communication effective et dynamique entre les membres du CCAFRICA et d'autres régions, d'autres membres du Codex, le Secrétariat du Codex et d'autres organisations concernées.	Chaque pays doit mettre à jour et de façon continue, les coordonnées pour faciliter la communication et en informer le Secrétariat du Codex et le Coordonnateur régional	Mises à jour des coordonnées transmises au Coordonnateur tous les six mois	Une demande de mise à jour des coordonnées des Points de Contact Codex et des responsables des Comités Nationaux Codex a été présentée (par courriel et distribution de formulaires) aux pays par la coordination du CCAFRICA.	<p>La coordination du CCAFRICA en 2011 a envoyé à tous les points de contacts Codex, tous les Comités Nationaux Codex connus dans chaque pays un courriel de prise de contact et de quête d'information sur l'actualisation des adresses Codex du pays. Seuls quelques rares pays ont répondu à l'appel, malgré de multiples relances qui sont toutes restées infructueuses. Il faudrait saluer ici les pays qui ont notifié le Secrétariat Technique du CCAFRICA des changements opérés dans l'organisation du Codex dans leur pays.</p> <p>Un formulaire de collecte d'information a été établi par la suite et a été distribué lors de la 3^{ème} réunion des CCP à Douala. Il a permis de recueillir certaines informations sur les</p>

					structures Codex dans des pays.
1-4	Favoriser une communication effective et dynamique entre les membres du CCAFRICA et d'autres régions, d'autres membres du Codex, le Secrétariat du Codex et d'autres organisations concernées.	Mettre en place un mécanisme d'échange d'informations et d'expertise entre les Services centraux de liaison avec le Codex et/ou comités nationaux du Codex dans les pays de la région.	Rapports des pays sur les réunions des parties prenantes ou des réunions du Comité national du Codex. Les données que les organisations concernées fournissent concernant la base de données sur les travaux effectués et l'expérience acquise, doivent être téléchargées sur le site web national.	Quoiqu'un mécanisme formel n'ait pas été établi, des activités qui concourent à la mise en place d'un mécanisme ont été menées.	la coopération avec l'USDA dans le cadre des colloques d'échanges de point de vue sur les questions inscrites à l'ordre du jour de certains comités techniques du Codex. Le programme de <i>Mentorat</i> aussi a été mis en œuvre par l'USDA avec un volet ouvert sur la formation à mieux participer aux travaux du Codex Alimentarius. Une autre démarche a été pensée par l'Union Africaine à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales(BIRA), qui a appuyé la Coordination du CCAFRICA pour organiser chaque année depuis 3ans déjà, une réunion des points de contact Codex à l'effet de permettre un échange de points de vue sur les questions inscrites à l'ordre du jour des comités du Codex intéressant l'Afrique. Dans le même ordre d'idée, la Coordination du CCAFRICA s'est employée à organiser les réunions du groupe africain dans tous les comités du Codex qui intéressent l'Afrique. ces réunions qui se tiennent souvent en marge des sessions du Codex permettent souvent d'arrêter et de présenter des positions communes pour l'Afrique sur des sujets mis en débat et la stratégie ainsi que l'argumentaire pour les défendre sont aussi souvent définis. Pour certaines questions sensibles telles que le vote à la CAC, la coordination a souvent eu à solliciter l'appui ou négocier avec les responsables d'autres régions afin que le groupe africain parvienne à ses fins la coopération avec l'USDA dans le cadre des colloques d'échanges de point de vue sur les questions inscrites à l'ordre du jour de certains comités techniques du Codex.

				<p>Le programme de <i>Mentorat</i> aussi a été mis en œuvre par l'USDA avec un volet ouvert sur la formation à mieux participer aux travaux du Codex Alimentarius.</p> <p>Une autre démarche a été pensée par l'Union Africaine à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales(BIRA), qui a appuyé la Coordination du CCAFRICA pour organiser chaque année depuis 3ans déjà, une réunion des points de contact Codex à l'effet de permettre un échange de points de vue sur les questions inscrites à l'ordre du jour des comités du Codex intéressant l'Afrique.</p> <p>Dans le même ordre d'idée, la Coordination du CCAFRICA s'est employée à organiser les réunions du groupe africain dans tous les comités du Codex qui intéressent l'Afrique. ces réunions qui se tiennent souvent en marge des sessions du Codex permettent souvent d'arrêter et de présenter des positions communes pour l'Afrique sur des sujets mis en débat et la stratégie ainsi que l'argumentaire pour les défendre sont aussi souvent définis.</p> <p>Pour certaines questions sensibles telles que le vote à la CAC, la coordination a souvent eu à solliciter l'appui ou négocier avec les responsables d'autres régions afin que le groupe africain parvienne à ses fins</p> <p>S'il est connu et clairement établi que les rencontres physiques ont souvent permis des échanges entre les délégués africains il n'en demeure pas moins que la communication électronique n'a pas souvent marché. Soit parce que le dysfonctionnement du site web n'a pas permis la réalisation de certaines activités telles que les forums virtuels, soit parce que les délégués dans la majorité des cas n'acceptent pas souvent de communiquer les</p>
--	--	--	--	--

					positions nationales à la coordination quand bien même cela est demandé pour des questions précises. NB : certaines délégations même présentes ne viennent pas souvent à la réunion du groupe africain
2.4	Obtenir une participation active et effective de tous les pays de la région à la Commission du Codex Alimentarius et à ses organes subsidiaires, notamment au CCAFRICA	Constituer des groupes de travail chargés d'examiner les aspects stratégiques des activités du Codex.	Données concernant la base de données d'experts et les recherches effectuées.	Des groupes d'experts africains ont été constitués par comité technique du codex.	Grace à l'appui du AU/BIRA, la coordination du CCAFRICA a sélectionné et a mis en activité des experts africains pour examiner les questions inscrites à l'ordre du jour des réunions du Codex et proposer aux délégués des suggestions pour la définition des positions nationales. Il est important d'impliquer les universitaires dans les travaux du Codex Alimentarius afin d'en faire des experts Codex capable de donner des points de vue pertinents

Les activités non réalisées :

N°	Objectifs	Activités	Les indicateurs vérifiables	Problèmes	Commentaires
2.1	Obtenir la participation active et effective de tous les pays de la région à la CAC et à ses organes subsidiaires notamment le CCAFRICA	Mener des actions de sensibilisation à l'endroit des responsables nationaux concernés pour faire en sorte que les activités du Codex bénéficient d'un rang de priorité plus élevé et d'un soutien accru.	Fourniture annuelle de preuves, documents à l'appui, de la collaboration de personnalités politiques, d'ONG, de parlementaires et de la production de résultats au niveau national	Il n'existe pas de politique réelle de lobbying auprès des responsables politiques pour la prise en compte des activités du Codex dans les politiques de développement.	Il n'y avait pas eu beaucoup de réactions venant des pays concernant ces actions de sensibilisation. il semble évident que dans la plus part des pays de la région, les activités du Codex ne sont pas encore suffisamment prises en compte dans les priorités de l'Etat. La plus part des décideurs ne maîtrisent pas encore la portée économique et sanitaire de ces activités ainsi que les principaux enjeux dans le développement du pays La coordination du CCAFRICA encourage les délégués à profiter de la célébration du cinquantenaire de la CAC, pour sensibiliser les

					responsables politiques des pays ainsi que les hauts fonctionnaires sur le Codex, ses activités et ses enjeux économiques sanitaires et sociaux.
4.2	Mettre à profit les capacités techniques et scientifiques existantes et les expériences des pays membres de la région.	Mettre en place un organe régional d'évaluation des risques qui coordonnent la communication de données d'expertise avec les organes d'experts de la FAO et de l'OMS.	Organisme d'évaluation des risques créé d'ici décembre 2009 dans chaque pays	Il ya certes une production des données scientifiques en Afrique, mais l'absence d'une structure de planification et de coordination émousse l'efficacité de la production et de l'exploitation de ces données.	L'activité de production des données scientifiques et l'évaluation des risques consécutifs doivent être murement pensées dans la région africaine au regard des différents enjeux qui y sont liés. Les pays ne sont pas au même niveau en ce qui concerne les besoins en évaluation des risques. Les choix des pays concernant le thème de l'atelier préCCAfrICA prouvent que l'évaluation des risques n'est pas une priorité. Cependant, le nouveau plan stratégique du Codex met en exergue, la production des données et des avis scientifiques par les pays en développement.
7.2	Identifier et classer par ordre de priorité les besoins de la région en matière de sécurité sanitaire des aliments et dans d'autres domaines afin de trouver les moyens de les satisfaire.	Elaborer les normes, les directives et autres recommandations sur des questions intéressant la région.	Rapports des groupes de travail nationaux sur les normes, directives et recommandations d'ici fin 2008. Rapports que le Coordonnateur peut présenter lors de la réunion de 2009	<i>Voir le document de travail sur l'élaboration des normes régionales.</i>	<i>Voir le document de travail sur l'élaboration des normes régionales.</i>